

PROGRAMME NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE 2025-2035

EN BREF

Qu'est-ce que ce programme ?

Il s'agit d'un **ensemble organisé d'actions** engageant les actrices et acteurs de santé publique pour bâtir une **société en santé, équitable et résiliente**, où chaque personne peut s'accomplir pleinement tout au long de sa vie.

But des actions

- Maintenir et améliorer la santé de toute la population
- Réduire les inégalités sociales de santé (ISS), soit les écarts de santé liés à des situations sociales plus ou moins favorables

Fonctions de la santé publique

Elles consistent à surveiller, promouvoir et protéger la santé de la population, ainsi qu'à prévenir les maladies et les problèmes de santé.

Actrices et acteurs de santé publique

Ce sont les personnes du secteur de la santé et des services sociaux œuvrant en santé publique.

Celles-ci collaborent avec une multitude de partenaires pour réaliser diverses actions, qui se déclinent en 4 axes.

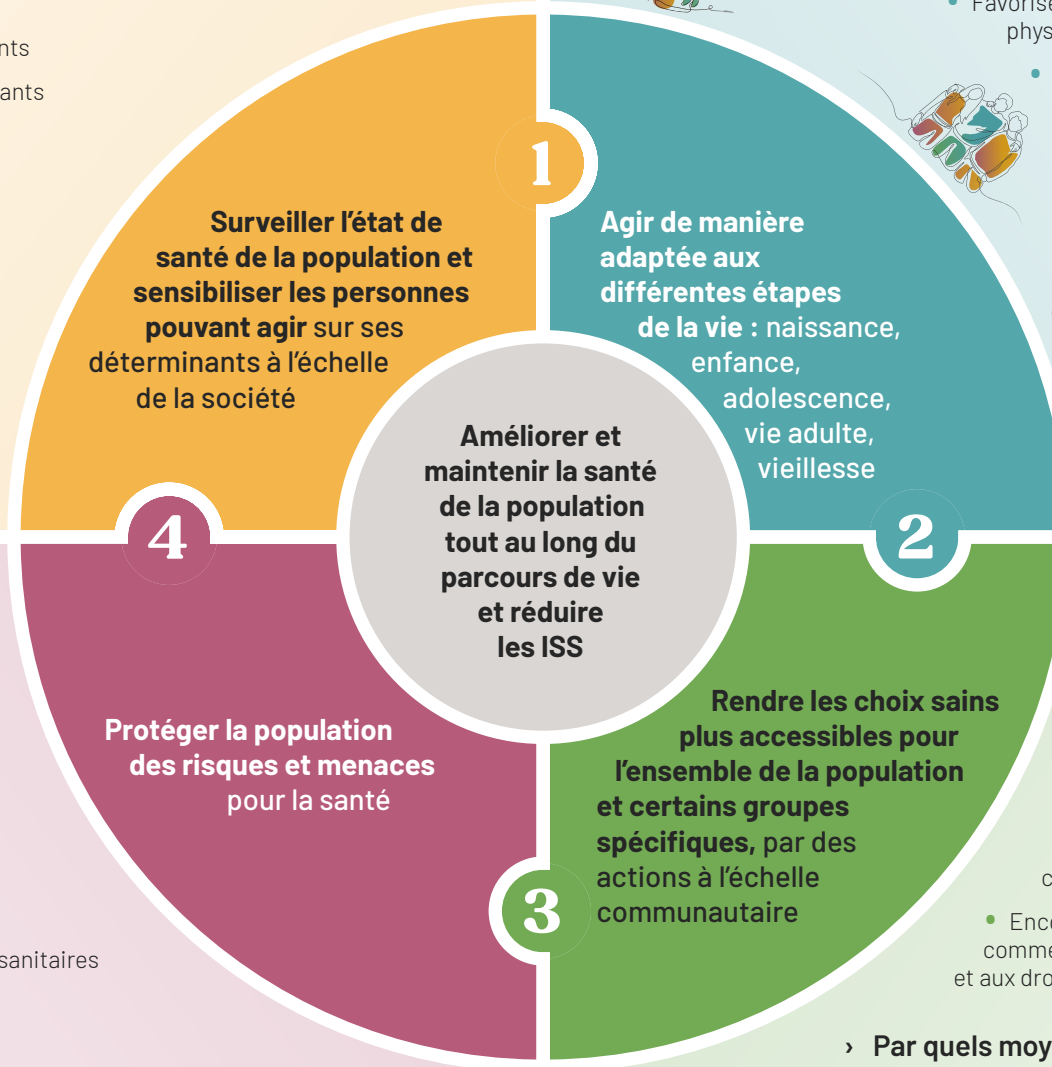
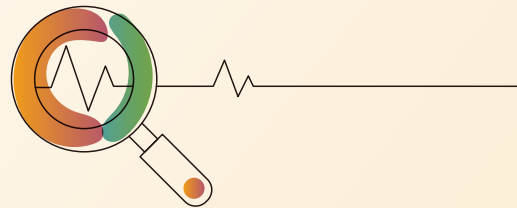
AXE 1 – Information et soutien à la prise de décision

› Que visent les actions de cet axe ?

- Poser un diagnostic sur l'état de santé de la population et ce qui l'influence, soit ses déterminants, afin d'identifier les problèmes et mieux comprendre ceux-ci
- Évaluer les impacts des politiques publiques en place, comme les lois, les règlements, les plans d'action gouvernementaux
- Éclairer la prise de décisions gouvernementales pour la santé de la population

› Par quels moyens ?

- Faire des enquêtes sur la santé de la population et ses déterminants
- Observer les tendances sur l'évolution de la santé et ses déterminants
- Rendre l'information accessible et en temps opportun
- Sensibiliser et outiller les partenaires des différents secteurs et niveaux décisionnels



AXE 4 – Gestion des risques et des menaces à la santé et préparation aux urgences sanitaires

› Que visent les actions de cet axe ?

- Repérer et évaluer les risques et menaces, comme les bactéries, les virus, les déchets industriels, les pesticides, les vagues de chaleur, le verglas, les inondations
- Prévenir et contrôler les risques et menaces pour empêcher leur propagation
- Anticiper, se préparer et intervenir efficacement lors d'urgences sanitaires (ex. : pandémie, sinistre environnemental)

› Par quels moyens ?

- Collecter et analyser des données en continu pour surveiller les risques et les menaces
- Mettre à jour les limites acceptables pour divers contaminants dans l'air, l'eau et le sol (ex. : métaux lourds, pesticides)
- Partager à la population les actions à adopter pour se protéger, par exemple lors d'éclosions de maladies
- Préparer des plans d'urgence et mettre en place des mesures pour intervenir efficacement (ex. : services d'alerte)
- Collaborer avec des partenaires nationaux et régionaux qui peuvent soutenir la protection de la population contre les risques et les menaces



AXE 2 – Développement et maintien de la santé tout au long de la vie

› Que visent les actions de cet axe ?

- Promouvoir des milieux de vie (ex. : famille, CPE, école, milieu de travail) qui soutiennent le développement, la santé et le bien-être
- Optimiser le développement global des enfants (ex. : moteur, affectif) ainsi que la santé et le bien-être de toutes et tous
- Développer les compétences personnelles et sociales, comme les pratiques parentales positives, les habiletés à s'exprimer, la gestion du stress
- Favoriser les saines habitudes de vie, comme la saine alimentation, l'activité physique, l'usage équilibré des écrans
- Encourager les comportements sains et sécuritaires, comme le respect, les choix réfléchis en matière d'alcool et autres drogues

› Par quels moyens ?

- Collaborer avec les partenaires responsables des différents milieux de vie
- Outiller le personnel de la santé et des services sociaux, ainsi que celui des différents milieux de vie
- Intervenir directement auprès des personnes (ex. : conseils individualisés, dépistage, vaccination)

AXE 3 – Création d'environnements et adoption de modes de vie favorables à la santé

› Que visent les actions de cet axe ?

- Encourager des environnements qui améliorent les conditions de vie, comme un meilleur accès au logement, aux espaces verts et aux aliments nutritifs, qui favorisent des modes de vie sains, comme le transport actif, et qui réduisent les risques d'accidents
- Encourager des comportements qui favorisent le bien-être collectif, comme le respect, les gestes qui réduisent les dommages liés au tabac et aux drogues

› Par quels moyens ?

- Collaborer avec les partenaires communautaires et municipaux
- Outiller les actrices et acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et les partenaires des autres secteurs (ex. : municipalités, transports)
- Mener des activités de sensibilisation auprès de la population
- Rendre disponible des services à l'ensemble de la population, comme de l'aide pour arrêter de fumer, du soutien en prévention du suicide

